



Bourgeoisie de Riddes

CP 35 1908 Riddes



Assemblée annuelle ordinaire

L'assemblée annuelle ordinaire de la bourgeoisie de Riddes est convoquée le

Jedi 2 juillet 2020 à 19 h 00 à la salle du Collège à Riddes

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée 2019
2. Rapport du Président
3. Lecture des comptes 2019
4. Rapport de l'organe de révision
5. Approbation des comptes 2019
6. Lecture et approbation du budget 2020
7. Planification financière 2020-2023
8. Projet de rénovation du couvert de Villy
9. Projet de rénovation de l'Alpage du Taillay
10. Demande de crédit
11. Divers

Le procès-verbal de l'Assemblée du 28 mars 2019, le rapport sur les comptes, ainsi que les comptes 2019, budgets 2020 et planification financière 2020-2023 sont publiés sur le site internet de la Commune de Riddes (www.riddes.ch), rubrique Officiel / Bourgeoisie. Ils sont également tenus à la disposition des bourgeois et peuvent être consultés ou retirés dans leur forme complète au bureau bourgeoisial, sur demande téléphonique préalable.

Riddes, le 2 juin 2020

L'Administration bourgeoisiale

